#SEMAINEDELAMOBILITÉ2020

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2020

JE BOUGE DURABLE

AGGLO DE CHAUMONT

ET SI ON BOUGEAIT AUTREMENT ?

VÉLO | BUS | MARCHE | CO-VOITURAGE | TRAIN | TROTTINETTE

Découvrez des modes de déplacements alternatifs

Dossier de presse

Point presse
Jeudi 10 septembre 2020

AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

©JPM Partner • www.jpm-partner.com • 09/20

Sommaire

Semaine Européenne de la Mobilité 2020 2

Employeurs : Et si vous bougiez autrement ? 2

Le numérique comme nouvel outil de promotion des mobilités alternatives 2

Défi J'y Vais À Vélo 2

CONTACT PRESSE

Guillaume MINEL
Directeur de la Communication
Tél. 06 20 29 06 29
Mail : gminel@agglo-chaumont.fr

Semaine Européenne de la Mobilité 2020

Du 16 septembre au 22 septembre 2020, l'Agglomération de Chaumont se met au rythme de la Semaine de la Mobilité.

La 19ème édition de la Semaine européenne de la Mobilité se déroulera du 16 au 22 septembre 2020 dans de nombreuses villes européennes. Cet événement vise à inciter les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

2020 : Une mobilité zéro émission

Le thème 2020 est le suivant : « Une mobilité zéro émission pour tous ».
Il fait écho à l'ambitieux objectif de rendre le continent neutre en carbone d'ici 2050, comme cela a été annoncé par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, lorsqu'elle a présenté le pacte vert pour l'Europe. Ce thème a aussi pour but de mettre en avant l'enjeu de l'accessibilité à des transports zéro émission et de promouvoir un cadre inclusif impliquant chacun d'entre nous.

Employeurs : Et si vous bougiez autrement ?

Dans le cadre de la semaine de la mobilité 2020 qui se déroule du 16 au 22 septembre 2020 et dans un contexte de forts enjeux de développement des modes alternatifs à la voiture individuelle, l'Agglomération de Chaumont souhaite accompagner les entreprises et administrations de son territoire dans une démarche de mobilité plus durable. C'est ainsi qu'un guide a été réalisé et conçu spécifiquement à destination des employeurs de l'Agglomération de Chaumont.

La sortie officielle de ce nouveau support sera effective à partir du 16 septembre 2020 (jour de lancement de la Semaine de la Mobilité)

Objectif

Sensibiliser les entreprises et leurs salariés à des modes de déplacements alternatifs et ainsi, sensibiliser à la diminution d'émission de CO2.

LES MULTIPLES BÉNÉFICES D'UN PLAN DE MOBILITÉ

LES AVANTAGES POUR **VOTRE ÉTABLISSEMENT**

- Une image et une notoriété renforcées via un engagement écoresponsable
- Une meilleure attractivité grâce à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- Une baisse significative de votre budget transport (en optimisant votre flotte de véhicules, etc)
- Une baisse des coûts liée aux accidents et arrêts de travail moins nombreux
- Des collaborateurs plus efficaces et plus productifs
- Une meilleure accessibilité de votre site
- Une amélioration du climat social

UN PROJET FÉDÉRATEUR, PORTEUR DE VALEURS COLLECTIVES ET SOURCE DE BIEN-ÊTRE ET DE PERFORMANCE POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT

6

Dans un souci de multiplicité des supports de communication et dans la logique de sensibilisation du grand public aux mobilités alternatives, quatre vidéos promotionnelles ont été conçues par un prestataire extérieur, pour le compte de l'Agglomération de Chaumont.

Elles seront diffusées comme suit :

- au cinéma À l'Affiche à Chaumont, avant les projections, du 9 au 29 septembre 2020
- sur la chaîne YouTube de l'Agglomération de Chaumont
- sur la page Facebook : Agglomération de Chaumont
- sur le site internet de l'Agglomération de Chaumont

Ces supports de communication sont déclinés en quatre thématiques que sont :

- l'usage du vélo (modes de déplacements actifs)
- l'usage du bus et du Transport À la Demande (www.cmonbus.com)
- l'usage de la voiture (co-voiturage et véhicules électriques)
- l'usage du TER

Ils s'inscrivent dans la continuité du guide « Je bouge durable » à destination du grand public édité par l'Agglomération de Chaumont en août 2019 et celle du guide « employeur » à paraître le 16 septembre 2020.

Le 21 janvier 2020, l'Agglomération de Chaumont a reçu le Trophée des Mobilités Actives du Grand Est, valorisant le travail réalisé autour du guide "Et si on bougeait autrement ?".

Défi J'y Vais À Vélo

Soucieuse d'inciter la population à réduire l'empreinte carbone de ses déplacements, de contribuer à réduire le réchauffement climatique et à améliorer la qualité de l'air, l'Agglomération de Chaumont a souhaité participer au Défi «J'y Vais À Vélo ! » 2020.

Cette démarche se veut en cohérence avec la politique cyclable amorcée par la collectivité en matière de mobilités alternatives.

Objectif

Inciter au changement de comportement vis-à-vis des déplacements et de promouvoir les mobilités actives auprès du grand public comme des entreprises en favorisant les modes actifs comme modes de déplacement.

Traduction opérationnelle

En tant qu'employeur, l'Agglomération de Chaumont a souhaité s'associer à la démarche, pour cet événement, qui se tiendra du 14 au 27 septembre 2020.

Chaque agent de la collectivité se verra remettre une fiche par Marie Bonnot, Ambassadrice de la Mobilité, comprenant le nombre de kilomètres parcourus en vélo par jour.

Proposant initialement des lots, le Défi « Jy Vais A Vélo » 2020 a souhaité se positionner comme un évènement solidaire, suite à la pandémie de Covid-19.

Courant octobre 2020, après une conversation des kilomètres parcourus en euros (0,02 € / km), les résultats seront diffusés aux participants.

Par cette démarche collective régionale, l'Agglomération de Chaumont participe à la réalisation de stationnements vélos sécurisés sur les différents sites du Groupe Hospitalier de la Région du Mulhouse Sud Alsace, durement touché lors de la crise sanitaire.